



Question orale de M. COOLS : La récolte des sacs verts.

M. Cools constate qu'un ministre MR succède à un ministre Ecolo à Bruxelles pour la propreté. Bruxelles-Propreté n'améliore pas pour autant ses services. Sous le gouvernement bruxellois précédent, la récolte des sacs blancs a été réduite de deux collectes hebdomadaires à une dans la moitié des communes bruxelloises, dont Uccle. Maintenant, c'est la collecte des sacs verts qui n'aura plus lieu qu'une semaine sur deux ! Ceci est très regrettable dans une commune comme Uccle, très verte, avec beaucoup de jardins.

Même si des techniques doivent être encouragées pour diminuer le volume des sacs verts comme le mulching pour la tonte des pelouses ou le compost à domicile, le recours à ces techniques n'est pas possible en toutes circonstances et en tout lieu, d'où l'utilité des sacs verts. Ceux-ci ne sont pas conçus pour pouvoir y conserver plus d'une semaine des déchets verts, d'où l'utilité d'une récolte hebdomadaire dès le retour du printemps.

Le Collège a-t-il été consulté sur cette diminution du service rendu par Bruxelles-Propreté que constitue le passage d'une récolte par semaine à une récolte toutes les deux semaines pour les sacs verts ? Dans l'affirmative, quel avis a-t-il émis ?

Mme la Bourgmestre f.f. répond que la réforme de Bruxelles-Propreté quant à la récolte des sacs verts est due au fait qu'il ne sera plus possible à terme de mêler dans un même camion les sacs orange et les sacs verts et qu'il faudra dès lors gérer un plus grand nombre de tournées.

Cette décision, pour laquelle l'avis de la commune n'a pas été sollicité en amont, a été prise avant l'installation du nouveau gouvernement bruxellois.

Selon Mme la Bourgmestre f.f., cette mesure se fonde sur une certaine rationalité, étant donné que statistiquement, les dépôts de déchets verts ont lieu en moyenne toutes les deux semaines.

Certes, il arrive que certains citoyens déposent leurs déchets verts toutes les semaines et que d'autres le font une fois par mois ou deux fois par an. Il n'en demeure pas moins que Bruxelles-Propreté a tiré de la moyenne statistique une opportunité de rationalisation en vue d'assurer les collectes de façon optimale.

Cette réforme va évidemment exiger un certain effort de la part des citoyens, qui devront adopter de nouvelles habitudes : effectuer leurs travaux de jardinage la semaine où a lieu la collecte des déchets ou se familiariser davantage aux méthodes de compostage, de paillage, etc. Mme la Bourgmestre f.f. salue à cet égard Mme l'Echevine De Brouwer pour sa mise en place d'ateliers de compostage.

L'administration communale a joué son rôle en relayant l'information, nonobstant la distribution d'un toutes-boîtes dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la région.

Si le changement de fréquence des collectes en venait à engendrer un chaos, le Collège ne manquerait pas d'interpeller l'Agence Bruxelles-Propreté afin de réviser le dispositif.

M. Cools regrette l'absence de concertation préalable entre l'Agence Bruxelles-Propreté et la commune.

Il déplore aussi l'adoption de mesures générales uniformes pour l'ensemble du territoire régional. Selon M. Cools, il faudrait en effet moduler les mesures en fonction de la spécificité des quartiers.

Par exemple, le stockage de sacs blancs s'avère plutôt aisé dans le sud de la commune, dont les quartiers comptent un plus grand nombre de villas et de garages, alors qu'il est plus compliqué

dans le nord de la commune, où il y a davantage d'immeubles à appartements, tels que ceux de l'avenue Winston Churchill.

De même, la densité et la superficie des jardins sont différentes au nord et au sud de la commune et justifierait plutôt l'adoption de mesures modulées selon les quartiers.

M. Cools souligne que les déchets verts dans son propre quartier sont constitués davantage de branchages d'un certain volume que de simples déchets de pelouse et que la suggestion d'un transport de ces déchets verts à la déchetterie de Forest, figurant dans le dépliant distribué par Bruxelles-Propreté, est loin d'être convaincante sur le plan écologique.

Par ailleurs, les conditions climatiques en Belgique sont telles qu'il n'est pas toujours aisé de programmer l'entretien de son jardin en fonction de la récolte des sacs.

Mme la Bourgmestre f.f. estime pour sa part que le stockage de quelques branchages une semaine de plus engendre moins d'inconvénients que celui des sacs blancs dans les immeubles.